

DISPONIBLE AUSSI SUR MOBILE



n'tic

MAGAZINE
GRATUIT
DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES

COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE : 2018, L'ANNÉE DU DÉCOLLAGE ?

Dépot légal 2110-2008 - n'tic magazine, votre magazine gratuit des nouvelles technologies.



EDITORIAL

L'essor de l'Internet est en train de transformer l'économie mondiale. Il a ouvert de nouvelles possibilités économiques. Parmi elles, le commerce électronique qui est l'illustration la plus visible de l'économie numérique. Le web a ainsi créé un nouvel univers marchand qui pèse de plus en plus lourd dans l'économie mondiale.

Selon les dernières statistiques de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la valeur du commerce électronique mondial s'est élevée à 25 300 milliards de dollars en 2015. Le e-commerce reste dominé par les pays développés, et la Chine (pays en développement) en est le troisième marché, après les USA et le Japon.

L'Algérie a longtemps traîné la patte dans ce domaine, classée loin derrière les pays voisins. Les obstacles qui plombent le développement du commerce électronique dans le pays sont nombreux. Ils sont notamment liés à l'infrastructure, à la faible utilisation des moyens de paiement électronique et à l'absence de cadre juridique, souvent citée comme principal obstacle.

L'Algérie dispose désormais d'une loi qui fixe les conditions et les modalités d'exercice de cette activité. Elle définit les droits et les obligations des parties concernées et donne la possibilité aux plateformes de e-commerce de se doter de modules de paiement en ligne certifiés. Très attendu, ce nouveau cadre juridique, promulgué il y a quelques jours, a été accueilli avec optimisme par les principaux acteurs de ce marché, malgré quelques réserves.

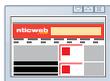
Ce lancement « légal » du commerce électronique va-t-il impulser le développement de cette composante de l'économie numérique en Algérie ?

La parole est aux acteurs de ce secteur dans notre dossier du mois.

Bonne lecture

Yazid FERHAT

Rédacteur en chef



L'Info des tic en 1 clic !
www.nticweb.com

[facebook.com/nticmag](https://www.facebook.com/nticmag)

[@NticMagazine](https://twitter.com/NticMagazine)

lecteurs@nticweb.com

[youtube.com/nticwebtv](https://www.youtube.com/nticwebtv)

© n'tic magazine 2009, Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite. Cette copie peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente. Retirage et citations Toute utilisation à des fins commerciales de notre contenu éditorial doit faire l'objet d'une demande préalable.

N'TIC Magazine, une édition Sense Conseil

20, rue G - Les crêtes - Hydra - Alger

Tél. : +213 21 48 03 21

E-mail : hello@senseconseil.com

Directeur de publication

Nassim LOUNES

Coordinateur de rédaction

Yazid FERHAT :

yazid.ferhat@senseconseil.com

Rédaction

Yazid FERHAT

Massyle AIT-ALI

Rabah MEZIANE

Samir ROUABHI

Khaled RACIM

Lotfi TAMAZIRT

Service commercial

Amel SALHI

Tel : 0770.56.30.38 / 0770.95.99.09

amel.salhi@senseconseil.com

Directeur artistique

Redouane SAYAH

Graphisme

Rabah SAOUDI

Photographe et Impression

ETS IMPRIMERIE KHELLAF NADJIB

0661.77.02.70

Distribution

E-mail : info@nticweb.com

عيشوا أجواء المونديال
مع كوندور موبايل

l'ambiance des vainqueurs

Alger

Oran

Béjaia

Oran

Alger

Béjaia

Condor Mobile Village

Oran: Jardin Cék M'hamed

Alger: Les Sabiettes

Béjaia: Place de la wilaya, de Souk el Tattar "Le Souk"

Condor

Prenez votre essai !

N*Vert 3075

www.condor.dz

DJEZZY  L'ALGÉRIE  DJEZZY

DJEZZY
جزي

SOMMAIRE



ACTUS

- 06 **BInternet** : Houda-Imane Feraoun promet un meilleur débit pour début 2019
- 08 **Couverture internet**: 193 Zones dans le Sud programmés entre 2018 et 2019
- 09 A Paris, **Condor** annonce le **lancement mondial** de son smartphone « **Allure M3** »

EVENT

- 11 **Système d'authentification biométrique** : Bomare Company signe un accord avec le japonais NEC

13 **Alger capitale** des "Smart cities" le temps d'un sommet

ENTREPRISE DU MOIS

14 **Sofrecom** , une stratégie de «**diversification**» pour le marché algérien

ENTRETIEN DU MOIS

20 Entretien avec **Hadayet Mazouz**, Senior Manager chez **Deloitte Algérie**:

DOSSIER

- 20 **Commerce électronique en Algérie**: 2018, l'année du décollage
- 21 Aller vers la **profession-nalisation**
- 24 QUID DE LA «**PROMESSE DE LIVRAISON** » ?
- 25 Les **principales dispositions** de la loi relative au **commerce électronique**
- 26 Entretien avec **Mohamed Abbad**, juriste spécialiste des TIC

GAMING

28 Toute l'actu des Gamers !

HASHTAG

32 **Youtube lance sa propre application musicale**

BILLET D'HUMEUR

33 Cher abonné

CONSO

35 Les **bons plans** du mois: ce qu'il ne faut surtout pas rater

DZ WEB

39 **Anouar Ouanas**, co-fondateur du site **Academiattouna.com**

INTERNET : HOUDA-IMANE FERAOUN PROMET UN MEILLEUR DÉBIT POUR DÉBUT 2019

Les premiers tests pour la mise en service des deux câbles sous-marins en fibre optique pour l'optimisation de la connexion internet en Algérie commenceront durant le dernier trimestre 2018, a annoncé le 18 juin dernier la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoun, dans une déclaration à la radio nationale.

« La mise en service d'un des deux câbles interviendra en décembre 2018 ou janvier 2019 », a ajouté la ministre, précisant qu'Algérie Telecom a investi dans deux câbles sous-marins pour l'amélioration de la connexion internet, le premier reliera Oran à Valence (Espagne) alors que le deuxième reliera la station de Annaba à l'infrastructure internationale Medex (Etats-Unis). « Ce qui permettra aux Algériens de disposer d'un meilleur débit internet mieux



sécurisé », a-t-elle promis. Les projets de pose de deux câbles sous-marins supplémentaires à Annaba et Oran qui s'ajoutent au premier câble international SMW4 à Annaba (Sidi Salem) permettra à l'Algérie d'augmenter le volume de débit, de promouvoir

les performances en matière des technologies et du numérique ainsi que d'obtenir une place de choix sur le marché africain du numérique et des technologies de l'information et de la communication, selon la ministre.

LA LOI SUR LA POSTE ET LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL

La loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques visant à définir le cadre et les modalités de régulation des activités dans ce secteur, a été publiée dans le numéro 27 du Journal officiel.

Ce texte de loi a pour objectif de promouvoir le développement et l'utilisation des communications électroniques, définir les conditions générales d'exploitation des activités de la poste et des communications électroniques par les opérateurs, ainsi que le cadre institutionnel d'une autorité de régulation indépendante. La loi énonce que l'Etat, dans le cadre de ses prérogatives de contrôle des communications électroniques, «exerce, conformément aux dispositions constitutionnelles, la souveraineté sur l'ensemble de son espace hertzien et dispose de l'usage exclusif du spectre des fréquences



radioélectriques». L'Etat instaure également, dans le cadre de ses missions de développement de la poste et des communications électroniques, le service universel de la poste et le service universel des communications électroniques et veille à leur mise en œuvre par les opérateurs. Ces services «sont fournis de manière permanente

au profit de tous sur l'ensemble du territoire national», note le texte de loi. La nouvelle loi dispose que l'opérateur historique, en l'occurrence Algérie Télécom, est tenu de donner suite aux demandes de dégroupage de sa boucle locale. Elle autorise aussi la portabilité du numéro ainsi que les points d'échange internet (GIX).

عيشوا أجواء المونديال
مع كوندور موبايل



Condor Mobile Village



l'ambiance des
vainqueurs

Oran

Jardin Sidi M'hamed

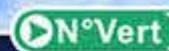
Alger

Les Sabliettes

Béjaia

Place de la wilaya
Ex-soub: el Faïbah "Le palmier"

 **Condor**
Prenez votre envol !

 **3075**

www.condormobile.dz

L'ADDICTION AUX JEUX VIDÉO RECONNUE COMME MALADIE PAR L'OMS

L'addiction aux jeux vidéo a été formellement reconnue 18 juin dernier comme maladie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au même titre que celle à la cocaïne ou aux jeux d'argent, a indiqué l'institution internationale.

Le « trouble du jeu vidéo » a intégré la 11e version de la Classification internationale des maladies (CIM, en anglais ICD), première mise à jour globale de cette nomenclature depuis le début des années 1990, rapporte l'APS.

« Après avoir consulté des experts dans le monde entier, et avoir examiné la littérature de manière exhaustive, nous avons décidé que ce trouble devait être ajouté », a déclaré le directeur du département de la Santé mentale et des toxicomanies de l'OMS, Shekhar Saxena. L'OMS avait publié dès janvier une définition de ce trouble, en annonçant



cette reconnaissance comme maladie. Selon l'OMS, ce trouble est « un comportement lié à la pratique des jeux vidéo ou des jeux numériques, qui se caractérise par une perte de contrôle sur le jeu, une priorité accrue accordée au jeu, au point que celui-ci prenne le pas sur d'autres centres d'intérêt et activités quotidiennes, et par la poursuite ou la pratique

croissante du jeu en dépit de répercussions dommageables ». Pour établir le diagnostic, ce comportement extrême doit avoir des conséquences sur les « activités personnelles, familiales, sociales, éducatives, professionnelles », et « en principe, se manifester clairement sur une période d'au moins 12 mois ».

COUVERTURE INTERNET: 193 ZONES DANS LE SUD PROGRAMMÉS ENTRE 2018 ET 2019

La ministre de la Poste, des Télécommunications, Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun a fait état, lors d'une plénière consacrée aux questions orales des membres du Conseil de la nation, de la programmation de la couverture internet de 193 zones dans 14 wilayas du Sud, durant l'année 2018 et le premier semestre de l'année prochaine grâce à un financement du Fonds du service universel.

« 193 zones ont été programmées pour la couverture Internet à travers le Fonds du service universel -prévu par la nouvelle loi du secteur parue au journal officiel mercredi- puisque aucun opérateur public ou privé n'a la capacité d'investissement pour couvrir ces zones d'ombre », a indiqué Mme Faraoun dont les propos ont été rapportés par l'APS. Pour la ministre, l'Etat se chargera de leur couverture grâce aux deniers



publics durant 2018 et le premier semestre de 2019. Le Gouvernement promulguera un décret exécutif encadrant l'utilisation du Fonds du service universel pour le financement des projets, a-t-elle ajoutée, soulignant qu'Algérie Telecom avait déjà procédé aux études techniques relatives à la couverture de ces régions.

Le ministère a enregistré plus de 560 zones d'ombre à travers le territoire national dans des régions de moins de 1.000 habitants dans le Nord et moins de 500 habitants dans le Sud, dont « la moitié dispose uniquement du téléphone fixe tandis que l'autre ne dispose ni du fixe ni du mobile ».

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI RELATIVE AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

La loi relative au commerce électronique, fixant les règles générales du commerce électronique des biens et des services, a été publiée au Journal officiel n°28..

Cette loi est applicable en matière de transactions de commerce électronique dans le cas où l'une des parties au contrat électronique est de nationalité algérienne, ou réside légalement en Algérie, ou une personne morale de droit algérien, ou si le contrat est conclu ou exécuté en Algérie, selon l'article 2 de la loi. Selon cette loi, est interdite toute transaction par voie de communications électroniques portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien



ou service prohibé par la législation en vigueur et tous les biens ou services qui requièrent un acte authentique. Notons que l'activité de commerce électronique est soumise à inscription, selon le cas, au registre du

commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, et à la publication d'un site ou d'une page web hébergé en Algérie avec une extension « .com.dz ». Le site web du e-fournisseur doit être muni des outils permettant son authentification.

CONVENTION ENTRE GRTG ET COMINTAL POUR LA MUTUALISATION DES RÉSEAUX DE FIBRE OPTIQUE

La Société algérienne de gestion du réseau de transport du gaz (GRTG, filiale du groupe Sonelgaz) et la compagnie des infrastructures de télécommunications d'Algérie (Comintal Algérie) ont signé le 18 juin dernier à Alger une convention portant sur la mutualisation des réseaux de fibre optique dite "noire" installée sur le réseau de distribution de gaz.

La convention a été signée par le P-dg de GRTG, Cherif Zeghoud, et le directeur général de Comintal Algérie, Kada Kerroum, en présence du P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, et de représentants du ministère de l'Énergie, de Sonatrach, d'Algérie Télécom et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Cette convention porte sur la mise à disposition du réseau de fibre optique longeant le réseau de distribution de gaz de la société GRTG en vue de sa surveillance à distance, et ce, au



profit de Comintal Algérie qui est une société mixte composée de filiales des Groupes Sonelgaz, Sonatrach, Algérie Télécom et la SNTF. A noter que la notion de fibre optique noire renvoie à la parcelle de cette fibre qui n'est pas encore utilisée. D'une durée de 10 ans avec possibilité

de renouvellement pour des durées limitées de 5 ans chacune, cette convention permettra de désenclaver les régions isolées en assurant aux habitants des zones rurales et aux populations non desservies l'accès aux services de télécommunications

A PARIS, CONDOR ANNONCE LE LANCEMENT MONDIAL DE SON SMARTPHONE « ALLURE M3 »

L'entreprise algérienne spécialisée dans l'électronique, l'électroménager et le multimédia Condor a lancé officiellement son nouveau smartphone, le « Allure M3 ». Lors d'une cérémonie organisée le 27 juin dernier au Palais de Chaillot, à Paris, Condor a annoncé le lancement mondial de ce nouveau flagship qui est distribué en France et qui sera commercialisé en Algérie sous trois versions à partir de début août prochain, a annoncé le groupe Condor dans un communiqué.

Le Condor Allure M3 dispose d'un écran IPS LCD haute résolution de 6,2" au ratio 19:9 et fonctionne sous Android 8.1 Oreo combiné à l'interface Passion UI 1.1. Il propose un appareil photo avec un système à double caméra de 16 et 5 mégapixels, pouvant produire un résultat proche de celui d'un reflex numérique



professionnel. Il est par ailleurs équipé d'une puce dotée d'intelligence artificielle, d'une reconnaissance faciale 3D et de deux types de recharge: la charge sans fil Qi et la charge par USB Type C.

Le prix du Allure M3 est fixé à 49 900 DA pour la version 4GO/64GO et à 56 900 DA pour la version 6GO/128GO

(disponible uniquement en Algérie). Le Allure M3 Lite sera commercialisé au prix de 39 900 DA. Par ailleurs, le groupe a annoncé que sa gamme de téléphonie mobile dédiée au marché français est disponible sur Amazon.fr et Welcom'.

LES NOUVEAUX ENJEUX DES TIC EN AFRIQUE EN DÉBAT À ALGER

Les travaux de la 3^{ème} réunion préparatoire de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la région Afrique se sont ouverts le 18 juin dernier à Alger en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imène Faraoun

Les nouveaux enjeux des technologies de l'information et de la communication en Afrique et l'élaboration de politiques et stratégies efficaces visant l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services de l'information dans le continent ont été mis en exergue lors de cette rencontre au cours de laquelle ont été également évoqués les dispositifs qui pourraient contribuer à préserver les intérêts de la région en matière des TIC.



Dans son allocution à l'ouverture des travaux, Mme Faraoun a appelé à une stratégie africaine sur les technologies de l'information et de la communication « qui servent les objectifs humains garantissant l'égal accès des citoyens du continent au numérique ». Elle a appelé les experts africains

présents à la réunion, « à réfléchir à des solutions pour que l'ensemble des populations africaines puissent accéder à l'internet, même si son débit est de 1 ou 2 mégas, au lieu de le multiplier par 10 ou d'aller vers les technologies très haut débit comme la 5G qui ne bénéficient qu'à certains privilégiés ».

Système d'authentification biométrique : **BOMARE COMPANY SIGNE UN ACCORD AVEC LE JAPONAIS NEC**



Bomare Company, l'entreprise algérienne activant dans le domaine de l'électronique sous la marque commerciale Stream System, a signé le 4 juin dernier à Alger, une convention avec le Japonais NEC, en vue de doter ses smartphones d'un système d'authentification biométrique.

En vertu de cette convention, Bomare Company lancera la solution Fido-NEC, un système d'authentification biométrique utilisant la reconnaissance faciale pour déverrouiller ses smartphones. Selon le patron de Bomare Company, M. Ali Boumediene, les premiers smartphones Stream System dotés de cette technologie seront commercialisés à partir du mois d'octobre prochain à seulement 30.000 DA. « Sachant que ces modèles de téléphones sont

disponibles à pas moins de 100.000 DA sur le marché algérien, nous serions donc très compétitifs » a-t-il souligné. Coté performance, cette technologie de reconnaissance faciale « s'appuie sur la dernière version de l'algorithme NeoFace qui offre des performances significatives dans de nombreuses applications, notamment des images faciales non frontales avec des angles partiels, des images basse résolution, une identification améliorée dans des

environnements non contrôlés et des taux de correspondance accrus » a expliqué un responsable technique au sein de l'entreprise algérienne. Selon lui, les utilisateurs doivent simplement fixer la caméra de leur smartphone pour le débloquer et ce grâce à l'intégration de la technologie de reconnaissance faciale NEC au software des smartphone Stream System.



UNE PREMIÈRE ÉTAPE VERS D'AUTRES PROJETS

« Ce projet de partenariat Fido-NEC est juste une première étape, soutient M. Boumediene. « Nous envisageons d'autres projets à l'avenir plus fructueux dans le domaine de la technologie et de l'industrie », a-t-il affirmé. À cet effet, il a évoqué le développement des caméras de surveillances dotées de la même technologie mais avec un software différents de celui des smartphones. Il a notamment mis l'accent sur son objectif de passer vers d'autres utilisations professionnelles telles que la sécurité et le paiement électronique ou mobile.

« La coopération avec l'entreprise NEC qui réalise un chiffre d'affaire annuel de 25 milliards de dollars, va augmenter la notoriété du smartphone Stream Système à l'export, sur le marché européen et africain, puisque l'intégration de cette technologie dans nos produits boostera nos vente et nous rendra plus compétitifs à l'échelle internationale » a indiqué M. Boumediene. Dans ce sillage, il a signalé qu'en plus de l'exportation vers l'Espagne et le Portugal, son entreprise commencera bientôt à exporter vers l'Italie avec un montant de 25 millions de dollars par an. Interrogé sur le succès que rencontrent ses produits à l'étranger, Ali Boumediene, a affirmé que la compagnie Air Algérie lui assure le transport des smartphones vers

l'étranger avec des prix compétitifs. Par ailleurs, les responsables de Bomare Company, ont déclaré que le chiffre d'affaires de leur entreprise a grimpé de 4,5 milliards de dinars en 2015 à 6,3 milliards en 2016 puis 7,4 milliards de dinars en 2017. Leur objectif pour 2018 est de réaliser un chiffre d'affaires de 10 milliards de dinars. Pour 2021, l'objectif est de réaliser 1,5 million de TV et 3 millions de smartphones dont 60% de ces quantités seront destinées à l'export. « Pour la réalisation d'un tel objectif, notre taux d'intégration passera à 75% pour les TV et 54% pour les smartphones », a conclu Ali Boumediene.

ALGER CAPITALE DES "SMART CITIES" LE TEMPS D'UN SOMMET



Plus de 4000 participants nationaux et internationaux activant dans les domaines des technologies modernes et des startups ainsi que des leaders dans l'investissement des villes intelligentes ont pris part, les 27 et 28 juin à Alger, au Sommet international des «Smart cities» (villes intelligentes).

Organisé au Centre international des conférences (CIC), ce Sommet international des villes intelligentes 2018, dédié aux nouvelles technologies et stratégies d'investissement, a également réuni plus de 150 conférenciers internationaux, selon les organisateurs. « L'objectif essentiel de ce sommet est de favoriser la mise en place de partenariats internationaux et l'échange de connaissance en matière de développement de ville durable et d'investissement dans le cadre des hautes technologies », a souligné la conseillère à la wilaya d'Alger et responsable des investissements des projets Alger smart-ville et startups, Fatiha Slimani dans une déclaration à l'APS.

Ont pris part à l'événement, des ministres, des leaders dans l'investissement de villes intelligentes, des dirigeants des secteurs de la télécommunication, des technologies, des infrastructures, des finances, de l'énergie, de la sécurité et bien d'autres. De nombreuses métropoles comme Paris, Séoul, Caracas, Kigali, San Francisco, Vancouver ou encore Londres, représentées par leurs décideurs, ont participé à ce sommet. Les institutions et organisations internationales telles que la NASA, le Forum Economique Mondial, la Banque Islamique de Développement, la Banque Mondiale, les Nations Unies, ou encore les institutions universitaires, telles que le MIT ou l'Université

de Toronto, ainsi que des acteurs technologiques de la Silicon Valley et d'autres hubs technologiques, ont également été de la partie. Les principaux thèmes abordés par des professionnels et experts nationaux et internationaux lors de plus de 50 sessions sont : « Le rôle du gouvernement dans la stimulation des investissements dans les nouvelles technologies et les «smart cities» », «Développement d'écosystèmes des startups et d'innovation » et « La valorisation de la diaspora ou la stratégie d'inversion de la fuite des cerveaux comme un outils de développement rapide en termes de technologie et d'innovation ».

Deux salons professionnels, l'un sur la diaspora algérienne de par le monde et l'autre sur les startups, ont été aussi organisés, en marge de ce Sommet qui, rappelle-t-on, est placé sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

A noter que parallèlement à la tenue de ce Sommet, qu'un «hackathon» (concours de solutions innovantes) et une «startup compétition ont été organisés au niveau de «Dounia Parc» à Alger. Plus de 200 jeunes porteurs d'idées innovantes issus de toutes les régions du pays et de la communauté algérienne établie à l'étranger, en plus de dix startups ont participé à l'événement.

Les deux finales du hackathon et de la startup compétition, organisées par la wilaya d'Alger en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure de l'informatique (ENSI), se sont tenues au deuxième jour du Sommet au niveau du CIC.

SOFRECOM , UNE STRATÉGIE DE « DIVERSIFICATION » POUR LE MARCHÉ ALGÉRIEN



Sofrecom est un groupe international de conseil et ingénierie, filiale 100% du groupe Orange. Il dispose d'une entité en Algérie depuis 2002 avant qu'elle ne soit rattachée à Sofrecom Tunisie en 2017. Désormais, les activités du groupe en Algérie sont gérées par un management intégré Algérie et Tunisie (Sofrecom Algérie & Tunisie). Ces deux filiales comptent près de 600 collaborateurs, ingénieurs pour la plupart et spécialisés dans les métiers du Numérique · Informatique et Télécommunications.



En Algérie, Sofrecom qui était jusqu'à « plus focalisé sur un seul secteur d'activité, celui des opérateurs de télécommunication, en l'occurrence les activités de systèmes de facturation avec Algérie Télécom », veut à présent renforcer sa présence sur le marché national, à travers une nouvelle stratégie de diversification. Selon Abdelkader Dali, CEO de Sofrecom Algérie & Tunisie, le Groupe entend jouer un rôle prépondérant dans l'accompagnement de la

transformation digitale qui s'opère en Algérie. (Lire entretien). Sofrecom dispose d'une riche expertise dans l'accompagnement de la transformation digitale des opérateurs et des gouvernements. Sur le marché tunisien, le Groupe apporte déjà son expertise dans les projets de digitalisation de la Tunisie tels que l'e-gouvernement, l'éducation, l'e-santé, l'e-banking etc. En Afrique, l'une de ses success story est d'avoir réussi, entre 2010

et 2016, la transformation d'un opérateur de premier rang. Sofrecom a accompagné la transformation profonde de la stratégie, de l'organisation, des réseaux fixes et mobiles et de l'IT de cet opérateur et des compétences de ses employés. « C'est aujourd'hui l'un des plus gros opérateurs domestiques d'Afrique avec une croissance annuelle supérieure à 10% ».

Abdelkader Dali, CEO Sofrecom Algérie & Tunisie: « Notre objectif est de devenir le partenaire privilégié de la transformation digitale de nos clients »



Abdelkader DALI
CEO Sofrecom Algérie & Tunisie

N'TIC : D'abord, présentez-nous les activités de votre entreprise ?

Abdelkader DALI: Sofrecom, filiale du Groupe Orange, a développé depuis plus de 50 ans un savoir-faire unique dans les métiers du Numérique, qui en fait aujourd'hui un des leaders mondiaux du conseil, de l'ingénierie

et des centres de services IT. Son expérience des marchés matures et des économies émergentes, conjuguée à sa solide connaissance du marché des télécommunications et de l'informatique, en font un partenaire incontournable pour les sociétés, gouvernements, régulateurs et investisseurs internationaux. Ces dernières années, plus de 200 acteurs majeurs, dans plus de 100 pays, ont confié à Sofrecom la conduite de leurs projets stratégiques et opérationnels : transformation et optimisation, modernisation technologique, innovation et développement. Son accès privilégié aux expertises et à l'innovation du groupe Orange permet à Sofrecom de proposer à ses clients des solutions innovantes et sécurisées. Sofrecom est une entreprise internationale riche de sa diversité, avec plus de 2000 consultants et experts répartis dans 11 implantations à travers le monde dont Alger et issus de plus de 30 nationalités. J'assure pour ma part la direction

générale de nos filiales à Alger et Tunis où nous comptons 600 collaboratrices et collaborateurs, ingénieurs pour la plupart, experts dans les métiers de l'informatique et des télécommunications.

N'TIC : Quels sont vos atouts par rapport à la concurrence ?

A.D : Le Groupe Sofrecom dispose de nombreux partenaires (éditeurs, intégrateurs notamment) avec lesquels nous dressons, chaque fois que nécessaire, les besoins clients ensemble. Nos concurrents sont les sociétés ayant des activités de conseil, développement, ingénierie. Mais notre distinction et ce qui fait notre singularité par rapport à d'autres, est notre expérience unique de 50 ans maintenant dans le secteur du Numérique où nous avons été témoins et acteurs des plus grandes transformations technologiques (fixe et mobile) à travers le monde.

N'TIC : Comment se porte actuellement l'entreprise sur le marché algérien ?

A.D : Sofrecom Algérie, notre filiale à Alger est présente sur le marché depuis le début 2002 et nous avons accompagné des opérateurs de télécommunication dans leur développement et leur modernisation. Nous sommes très fiers de cette présence qui dure maintenant depuis près de 20 ans sans discontinuité.

Il faut reconnaître que malgré cette présence « très ancienne », on était plus focalisé sur un seul secteur d'activité, celui des opérateurs de télécommunication, en l'occurrence les activités de systèmes de facturation avec Algérie Télécom, notre client historique que nous continuons d'accompagner à ce jour. Nous avons décidé mi-2017, date de ma prise de poste à Alger, de mettre en place une stratégie de diversification en adressant d'autres marchés que celui des opérateurs télécoms, le potentiel et les besoins y étant très important également, faisant dorénavant de l'Algérie une priorité de développement. Nous avons mis en place des changements organisationnels avec un management intégré Algérie et Tunisie permettant ainsi d'offrir à nos clients sur l'ensemble de notre footprint des offres enrichies. En Tunisie nous avons une entité déjà très développée et notre ambition est de nous développer en Algérie comme on l'a fait dans les autres pays de la région. C'est pour cela que nous avons toujours maintenu notre structure locale et que nous allons même renforcer avec des collaborateurs algériens. On veut que les services que nous allons fournir soient produits en Algérie par des Algériens. Si on doit recourir à de l'expertise en provenance de l'étranger, cela se fera dans le cadre d'un transfert de compétences, de

sorte à permettre progressivement aux collaborateurs en Algérie d'être complètement autonomes.

N'TIC : Concrètement, comment va se décliner cette ambition sur le terrain ?

A.D : Le constat auquel j'ai abouti, après plusieurs visites de prospection et des participations à des rencontres d'affaires depuis près d'un an maintenant, est que Sofrecom n'est pas connu en Algérie à l'exception de la sphère télécoms. Cela constitue pour nous une source d'opportunités ! Donc concrètement, nous allons nous faire connaître à travers des actions commerciales et de communication : travailler notre notoriété, travailler nos offres commerciales et surtout expliquer notre modèle de développement. On veut que ce modèle soit local avec des compétences locales.

Notre objectif est de devenir « le partenaire privilégié » de la transformation digitale de nos clients.

N'TIC : L'Algérie dispose-t-elle de compétences capables de relever le défi de la transformation digitale ?

A.D : Notre volonté est de nous rapprocher des écoles et universités pour préparer main dans la main avec le monde académique les compétences de demain afin de permettre à la jeunesse algérienne de jouer un rôle clé dans le Numérique. Les économies qui réussiront dans les années à venir sont celles qui mettent le développement des talents au cœur de leur stratégie. Dans un monde en perpétuel changement, seuls ceux qui sauront s'adapter auront droit au chapitre. Il faut savoir que le secteur du Numérique va manquer en Europe

de près d'un million de compétences sur les 5 prochaines années, dans le cadre de la transformation digitale qui s'opère dans ces pays-là.

Aujourd'hui, beaucoup de pays européens lorgnent des compétences au niveau du Maghreb parce qu'ils considèrent que le système éducatif au niveau de cette région forme aussi correctement, parfois mieux, des compétences que dans leur propre pays. Et des compétences, il y en a en Algérie, nous avons eu l'occasion de visiter des universités à Alger, Tizi Ouzou et Biskra, par exemple. Maintenant, il faut que les entreprises et le monde académique travaillent ensemble de sorte à faire de l'Algérie une terre du Numérique.

Le Numérique est une nouvelle révolution industrielle et l'Algérie a toute sa carte à jouer pour mettre sa jeunesse au service de cette ambition et faire de l'Algérie un hub du Numérique en Afrique, en constituant un vivier fort de compétences dans le Numérique pour ensuite attirer les investisseurs étrangers très nombreux dans ce secteur.

N'TIC : Ne pensez-vous pas que certaines contraintes, comme l'absence du paiement électronique, risquent de freiner cette dynamique de transformation ?

A.D : On observe beaucoup d'évolutions dans le secteur ces dernières années en Algérie : L'adoption récemment d'une loi sur le commerce électronique, des nouveaux câbles sous-marin de fibre optique seront installés prochainement et l'internet mobile qui se déploie rapidement, entre autres. On peut dire aussi qu'aujourd'hui on a un certain nombre d'infrastructures qui permet déjà de lancer des activités liées à l'économie Numérique. Cela se renforcera davantage avec l'arrivée



du FTTx (Fibre jusque chez le client). La situation évolue dans le bon sens et une dynamique est lancée. Il faut l'accompagner pour qu'elle réussisse. Et à Sofrecom nous voulons être partie prenante de cet accompagnement pour contribuer à faire de l'Algérie une terre du Numérique.

Nous avons tendance à nous comparer à d'autres pays, les voisins directs ou sur la rive nord de la méditerranée en particulier. Ces pays ont, eux aussi, des contraintes

et cela ne les a pas empêchés de se développer dans le secteur du Numérique. Donc, il n'y a aucune raison pour que l'Algérie n'y arrive pas.

N'TIC : Comment voyez-vous l'avenir de votre secteur ?

A.D : Le secteur du Numérique a un très grand avenir devant lui. Le développement des réseaux à très haut débit a favorisé l'émergence de nouveaux usages qui transforme

la relation entre le client et l'entreprise, entre le citoyen et l'administration. Nous entrons dans une ère nouvelle qui bouleverse les modes de fonctionnement que nous connaissions jusqu'à présent. Les sociétés doivent donc anticiper et s'adapter à tous points de vue et plus particulièrement dans la gestion de leur capital humain. Il faut savoir que près de 80% des emplois nécessaires dans 10 ans ne sont pas connus aujourd'hui.

BIOEXPRESS



Abdelkader Dali, 44 ans, est depuis novembre 2016 DG des filiales du Groupe Sofrecom en Algérie et en Tunisie.

Fort d'une expérience de 20 ans dans le secteur du Numérique et des Télécoms à l'international, Abdelkader Dali, a une connaissance approfondie des enjeux des acteurs du Numérique et de leur écosystème. Il a fortement contribué aux succès de Sofrecom en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, où il travaille depuis plus de 10 ans sur des problématiques variées : Management, Stratégie,

Organisation, Opérations, Innovation, Développement Commercial, Systèmes d'informations...

Il a rejoint la filiale Sofrecom à Dubaï en 2011 d'abord en tant que Directeur Commercial, puis a pris sa Direction en 2013 et a créé le Hub Moyen-Orient qui couvre notamment les pays de la péninsule Arabique (Emirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Oman, Bahrein et Yemen), mais aussi l'Iran, le Pakistan et le Sri Lanka. Son action a permis d'affermir la position d'Orange et de Sofrecom dans la région et

de diversifier fortement l'activité auprès des opérateurs à travers des missions de conseil stratégique et de transformation des Réseaux et des SI.

Abdelkader Dali est binationnel Algéro-Français, Ingénieur, diplômé de l'Ecole Nationale de Sciences Appliquées et de Technologie (ENSSAT), dispose également d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Télécommunications auprès de l'Université de Rennes 1 et enfin titulaire d'un MBA auprès de la Paris Sorbonne Business School.

HADAYET MAZOUZ, SENIOR MANAGER CHEZ DELOITTE ALGÉRIE:



“ L'adhésion aux solutions digitales est devenue vitale au sein de tous les secteurs d'activité ”



Hadayet MAZOUZ
Manager chez Deloitte Algérie

Le cabinet d'audit et de conseil Deloitte a réalisé une étude sur la maturité digitale des entreprises en Afrique. Il en ressort que l'Algérie est classée à la cinquième position (05), derrière la Tunisie (04) et le Maroc (01). Hadayet Mazouz, Senior Manager au sein de Deloitte Algérie, revient dans cet entretien sur les détails de ce baromètre qui renseigne sur l'état de la maturité digitale des entreprises en Algérie.

N'TIC : Vous êtes les premiers à avoir réalisé une étude sur la maturité digitale des entreprises africaines dans laquelle figure l'Algérie. Peut-on avoir les détails de l'étude et où se situe l'Algérie dans ce classement ?

Hadayet Mazouz : Le baromètre de la maturité digitale de Deloitte a été réalisé auprès de plus de 400 participants, répartis sur 7 pays majeurs de l'Afrique Francophone à savoir l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Maroc, le Togo et la Tunisie.

Il a été déployé dans le seul but d'évaluer la maturité digitale des organisations africaines afin de pouvoir estimer la sensibilité de ces dernières aux nouvelles tendances

du Digital qui les impactent tant au niveau de leurs orientations stratégiques, leurs organisations que leurs modèles opérationnels.

Il est à noter que ce baromètre se base sur une enquête administrée en ligne auprès d'organisations africaines qui font face aux transformations majeures à l'ère du Digital et ayant pour la majorité une stratégie digitale clairement définie ou en cours de définition.

Afin de garantir l'homogénéité des résultats nous avons ciblé des entreprises de toutes tailles et dans de multiples secteurs d'activités (Secteur public, Technologies, Média et Télécommunications, Secteur financier, Industrie et Services) Notre baromètre s'est basée sur un framework de maturité digitale qui traite de cinq axes majeurs, à savoir: Stratégie et leadership ; engagement client ; organisation et talents ; produits et services et enfin opérations digitalisées.

Plus de 73% des organisations

interrogées ont une bonne compréhension des enjeux d'évolution des compétences de leurs employés à l'ère du digital. Toutefois, seulement 17% des répondants interrogés pensent que leur entreprise leur offre les moyens et les opportunités pour développer des compétences digitales. L'adhésion aux solutions digitales est devenue vitale au sein de tous les secteurs d'activité. Ne pas maîtriser l'usage des nouvelles technologies, c'est courir le risque d'être dépassé. Il ne suffit pas de réussir sa transformation digitale, les efforts d'innovation doivent être continus afin de répondre aux attentes des clients, en perpétuelle évolution. Dans le classement, l'Algérie est à la cinquième (05) position, non loin de la Tunisie quatrième (04), suivi par le Bénin troisième (03), en deuxième position (02) la Côte d'Ivoire et en première position le Maroc.

N'TIC : Quel est le degré de sensibilité des entreprises et organisations en Algérie aux tendances du digital ?



H.M : En raison de la chute des cours du pétrole et des revenus qui en découlent, l'Algérie est consciente de l'importance de la diversification des activités économiques, surtout celles génératrices de valeur. La volonté politique de transformer digitalement l'Algérie est bien présente avec la création d'un département ministériel exclusivement en charge de l'économie numérique. Les entreprises et organisations ne sont pas en reste : 90 % des entreprises et organisations de notre étude pensent que leur métier sera affecté par les tendances digitales.

Les entreprises doivent, cependant, commencer à investir davantage, s'organiser et mettre en place le capital humain adéquat de développer l'activité numérique et créer de la valeur (71% des entreprises investissent moins de 10% dans la transformation technologique). Par ailleurs, au niveau légal, le commerce électronique est en cours de structuration avec ses quelques centaines de sites marchands en Algérie. Ainsi l'usage du cloud et d'autres technologies dans la gestion de l'information clientèle sont d'un enjeu considérable pour ces entreprises.

N'TIC : Quels sont les atouts de l'Algérie en ce qui concerne la transformation digitale ?

H.M : Nous avons constaté à travers cette enquête que les organisations algériennes ont une forte volonté de tirer pleinement profit des bénéfices de la digitalisation, en accentuant leur quête d'amélioration des produits et services. Cela démontre une forte conscience des entreprises participantes et notamment du management des enjeux et avantages de la transformation digitale.

Ainsi, parmi les principaux atouts identifiés, nous pouvons citer que les

entreprises participantes : Disposent des moyens nécessaires pour évaluer efficacement l'impact de leurs investissements dans le digital ; ont une compréhension claire des enjeux du digital et développent une stratégie digitale adaptée ; ont réussi à minimiser les processus manuels de leurs employés.

N'TIC : Et quels en sont les points faibles ?

H.M : Plusieurs challenges se présentent en effet sur le chemin de la transformation digitale des entreprises et organisations algériennes. La plupart de celles qui ont été interrogées bénéficient d'une visibilité globale sur Internet, cependant elles accusent un retard en terme d'intégration des solutions issues de la transformation digitale. Ce retard est particulièrement visible à travers le manque de mesure d'adoption de solutions digitales qui permettent d'offrir des services en ligne, tel que la réservation et la commande en ligne, qui conditionnent le développement du e-commerce, qui lui aussi, dépend du développement des infrastructures. Ainsi, à peine 1 % des entreprises ont intégré le e-commerce dans leurs systèmes d'information. Une grande majorité des entreprises participantes ne disposent pas d'un système d'information pour analyser les comportements de leurs clients. Il a été notamment constaté un faible recours aux technologies digitales pour l'optimisation et le contrôle des processus opérationnels. En conclusion, les organisations algériennes sont conscientes de l'importance du digital et souhaitent en extraire de la valeur, mais les initiatives se mettent en place lentement.

N'TIC : Quels sont les principaux enjeux de la transformation digitale des entreprises algériennes ?

Et quelles sont les principales initiatives mises en place ?

H.M : Une grande partie des organisations participantes pensent que la performance et l'efficacité opérationnelle en matière d'amélioration continue des procédés de production et de réduction des coûts, présentent le principal facteur de transformation digitale quel que soit le secteur d'activité. Par ailleurs, la majorité des répondants déclarent mettre en place un dispositif pour surveiller leur e-réputation. La quasi-totalité des organisations participantes déclarent avoir une base de données clients qu'ils gèrent en interne. Cependant, leur exploitation est limitée puisqu'elles ne disposent pas de systèmes d'information adéquat pour analyser les comportements clients selon leur segmentation. D'autre part, environ la moitié déclare disposer d'une entité digitale au sein de leur organisation.

Principaux chiffres de l'étude :

90 % des entreprises et organisations pensent que leur métier sera affecté par les tendances digitales.

71% des entreprises investissent moins de 10% dans la transformation technologique.

A peine 1 % des entreprises ont intégré le e-commerce dans leurs systèmes d'information.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE: 2018, L'ANNÉE DU DÉCOLLAGE ?

Dossier réalisé par : Massyle Ait -Ali

La loi relative au commerce électronique est entrée en vigueur. Publié dans le numéro 28 du Journal Officiel, ce texte juridique donne, désormais, une assise légale à l'activité du e-commerce qui a connu une évolution remarquable ces dernières années. Ce cadre juridique va-t-il booster cette activité ? Eléments de réponse.



Le commerce électronique en Algérie connaît de nouvelles règles de jeu. Après plusieurs années d'attentes, l'activité de e-commerce dispose, à présent, d'un cadre juridique spécifique, à la faveur de la promulgation en juin dernier d'un texte de loi, fixant les règles générales du commerce électronique des biens et des services. D'aucuns estiment que le lancement « légal » du commerce électronique vient à point nommé pour mettre de l'ordre dans cette activité, quand bien même, le texte de loi pêche par des « imprécisions » sur quelques aspects relatifs aux droits des consommateurs notamment en ce qui concerne les droits et délais de rétractation.

ALLER VERS LA PROFESSIONNALISATION

Du côté des webmarchands, on considère que « la promulgation de la loi relative au commerce électronique est une bonne initiative du Gouvernement, « car elle met en place un cadre légal et comble enfin le vide juridique qui pesait sur cette activité, qui pourtant est en pleine expansion et qui compte aujourd'hui plusieurs acteurs en Algérie », explique Samir Bouazabia, directeur général et cofondateur du site de vente en ligne, Batolis.com. Pour lui, la loi qui vient d'être promulguée va d'abord « différencier » les acteurs professionnels de ceux qui ne le sont pas. Ensuite, elle poussera davantage à la « professionnalisation » du métier de webmarchand. « L'Algérie a, certes, accumulé un certain retard en ce qui concerne le commerce électronique mais grâce à l'adoption de cette loi, nous pouvons dire que nous sommes au début d'une avancée que nous espérons

exponentielle », affirme-t-il. Toutefois, il estime que d'autres mesures sont à prévoir. « Une communication de la part des différents acteurs est nécessaire afin de promouvoir et mettre en confiance les utilisateurs des nouveaux moyens de paiement », ajoute-t-il. Mourad Mechta, cofondateur de la plateforme Guiddini e-commerce applaudit, de son côté, l'arrivée de ce nouveau cadre juridique qui « protégera et le client et le webmarchand ». Cette protection était très attendue par les acteurs de ce secteur. Jumia, l'une des plus importantes plateformes de e-commerce en Algérie, a déjà anticipé sur ce volet, en adoptant dès son lancement en 2014 « les meilleures pratiques en matière de satisfaction client, résultat d'une expérience réussie dans les pays où nous sommes présents », soutient Meriem Toumi Responsable Marketing chez Jumia Algérie.

QUELQUES RÉSERVES

Toutefois, quelques réserves ont été émises s'agissant des conditions d'exercice de cette activité notamment l'obligation d'héberger les sites web en Algérie avec une extension “.com.dz”. L'on craint que cette obligation ne « retarde les démarches des opérateurs ». « Les articles en relation avec l'hébergement en Algérie ont créé énormément de réticences car à l'heure actuelle les services proposés ne correspondent ni aux exigences du commerce électronique ni même aux besoins des jeunes entreprises. Et le fait de ne pas laisser libre l'initiative va freiner le développement et la création d'entreprises activant dans ce créneau », estime l'heb Tekkour, expert en TIC. L'on regrette aussi que cette loi soit trop « généraliste » ; ne prenant pas suffisamment en compte la spécificité

des plateformes de e-commerce qui jouent le rôle d'intermédiaire de vente. « Un producteur n'a pas le même mode de fonctionnement qu'un intermédiaire de vente », souligne Mme Toumi.

GÉNÉRALISER LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Mais on reste optimiste chez les acteurs de ce secteur. La loi sur le commerce électronique apporte dans son sillage la possibilité d'implémenter un module de paiement en ligne. « Le GIE monétique a lancé ses premières initiatives envers les grands facturiers et attendait une loi régissant le commerce électronique pour pouvoir généraliser le paiement électronique, rappelle le président d'Algeria Digital Cluster, Mehdi Omar Ouayache. On espère avoir comme conséquence de cette loi le déploiement rapide du paiement électronique pour tous les webmarchands ».

« Nous attendions ce mode de paiement depuis la création de notre entreprise, et sommes ravis que cela ait enfin été ajouté et approuvé pour les sites de e-commerce », se félicite, de son côté, le co-fondateur de Batolis, affirmant avoir déjà entamé les démarches pour se doter de « l'option » e-payment qui, faut-il le souligner, nécessite des procédures auprès des banques de la place et des tests techniques avant sa validation par la Banque d'Algérie. « Nous espérons seulement que la mise en place du système e-payment pourra se faire dans de bonnes conditions, avec un encadrement et un suivi de la part des différents organismes concernés, et ce dans les meilleurs délais », ajoute-il. Le paiement électronique va-t-il accélérer le développement du

Hayaj^w business

La décision qui vous réussit

Appels & SMS

+

Internet

+

Appels vers
l'international

Offerts

Forfaits disponibles à partir de 1000 DA.
Offre valable avec engagement : 12, 24 et 36 mois.
Disponible au niveau des Commerciaux, Espaces Ooredoo et City Shops.
Plus d'infos au 0550 900 330

ooredoo.dz

ooredoo

business

Sahla box

POUR LES PROFESSIONNELS

La **BOX**

+

20 Go

+

**Appels
illimités**

⁽¹⁾
6990^{DA}

Photo non contractuelle - 02/2018



JUSQU'À
3 MOIS
OFFERTS⁽²⁾

Sahla Box est disponible en deux Forfaits : 2500 DA et 5000 DA.
20 Go - Appels illimités vers Ooredoo - 120 minutes d'appels vers
les autres réseaux disponibles sur le forfait 5000 DA seulement.
(1) 6990 DA concerne le prix de la Box uniquement.
(2) Jusqu'à 3 mois offerts selon la durée d'engagement souscrite : 12, 24 ou 36 mois.
Disponible au niveau des commerçants, dans tous les Espaces Ooredoo et City Shop.
Le modèle de l'équipement peut changer selon la disponibilité du stock.
Plus d'informations au : 0550 000 330

ooredoo
business



commerce électronique ? L'absence de e-payment est perçue comme un handicap du point de vue des webmarchands « parce qu'il y a une opération supplémentaire de récolte d'argent », explique Mme Toumi. Donc, la loi apporte plus de facilité pour les opérateurs économiques. Pour les consommateurs, on sera encore, en 2018, dans une phase de transition et de découverte du concept. La loi laisse la possibilité de payer cash à la livraison ou de payer en ligne. Ce choix proposé par le législateur est opportun : obliger « brusquement » le consommateur à payer en ligne ou avec une CIB aurait créé un effet de recul sur l'activité. L'expérience de Jumia en Afrique montre que la majorité des clients préfèrent payer cash à la livraison, et ce, même dans les pays où le paiement mobile est répandu, souligne Mme Toumi.

QUID DE LA « PROMESSE DE LIVRAISON » ?

Pour elle, ce n'est pas le e-payment qui va réellement changer la donne en 2018. Tenir « la promesse de livraison », et de surcroît, dans des délais réduits est à même de booster l'activité de commerce électronique en Algérie.

« Aujourd'hui on parlera plus d'aller développer des points de retrait avant de penser au e-payment », explique-t-elle. La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun qui s'est exprimée suite à la promulgation de la loi avait indiqué que le commerce électronique ce n'est pas que des transactions dématérialisées.

« On oublie une partie importante qui est l'arrivée de la marchandise

chez le client », avait-elle indiqué. La loi permet au webmarchand de livrer lui-même ou d'utiliser les services d'Algérie Poste ou d'un autre opérateur postal privé ou même des entreprises spécialisées. La majorité des plateformes les plus connues sur le marché assurent la livraison sur les 48 wilayas, à travers des bureaux de liaisons régionaux et recourent souvent aux services des opérateurs postaux et des entreprises spécialisées.

« L'e-commerce a de fortes chances de réussir en Algérie, et va se développer avec l'arrivée de plus en plus d'acteurs. Nous pouvons voir cela dans d'autres pays où l'activité d'e-commerce a révolutionné le quotidien des personnes. Nous sommes dans un monde globalisé aujourd'hui et cela sera de même pour nous en Algérie », conclut le cofondateur de Batolis.

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI RELATIVE AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE



“

La loi relative au commerce électronique énonce une série de dispositions qui définissent les droits et obligations des webmarchands et des e-consommateurs. Elle instaure en outre certaines conditions pour l'exercice de cette activité. Les webmarchands doivent s'y conformer dans un délai de 6 mois.

Ainsi, l'activité de commerce électronique est soumise « à une inscription au registre de Commerce et à la publication d'un site ou d'une page web hébergés en Algérie avec une extension ".com.dz" ». Dans ce sens, l'exercice de l'activité de commerce électronique est « subordonnée au dépôt du nom de domaine auprès du Centre national de registre de Commerce. Le fichier est publié par voie de communication électronique et mis à disposition de l'e-consommateur ». S'agissant du paiement des transactions, la loi énonce deux modes de paiement : le paiement à distance (e-paiement) ou à la livraison du produit. Pour le e-payment, le texte exige que les plateformes de paiement soient exploitées exclusivement par les banques de la place ou Algérie Poste et connectées aux terminaux de paiement via le réseau d'Algérie Télécom. Dans le volet sécurité, il est exigé des webmarchands de connecter leurs sites web à une plateforme de paiement électronique sécurisée « par un système de certification électronique ». En outre, les plateformes de paiement électroniques sont soumises « au contrôle de la

Banque d'Algérie pour garantir qu'elles répondent aux exigences de confidentialité, d'intégrité, d'authentification et de sécurité d'échanges de données ». Par ailleurs, la loi encadre d'une manière très stricte les transactions commerciales transfrontalières. Selon l'article 7, la vente par voie de communications électroniques d'un bien et/ou d'un service par un e-fournisseur résident à un e-consommateur établi dans un pays étranger est dispensée des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes, lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinars de la limite fixée par la législation en vigueur. Toutefois, le produit de cette vente doit, après son paiement, être porté sur le compte du e-fournisseur domicilié en Algérie auprès d'une banque agréée par la Banque d'Algérie, ou auprès d'Algérie Poste ». Pour l'achat par voie électronique d'un bien et/ou d'un service numérique à partir de l'Algérie par un e-consommateur auprès d'un webmarchand établi dans un pays étranger « et destiné exclusivement à un usage personnel », il est aussi « dispensé des formalités du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinars de la limite fixée par la législation et la réglementation en vigueur ». Mais, la couverture du paiement par voie électronique au titre de cet achat, doit être « assuré à partir du compte devise "personne physique" du e-consommateur domicilié en Algérie ».

”

Mohamed Abbad, juriste spécialiste des TIC

« Sous le nouveau cadre juridique, le développement du commerce électronique va s'accélérer en Algérie »



Mohamed ABBAD,
juriste spécialiste des TIC

N'TIC : Qu'est-ce que vous pensez de la nouvelle loi relative au commerce électronique ?

xxxxxxxxxxxx: En tant que juriste, s'intéressant au commerce électronique, je trouve que le texte législatif en question est un grand pas en avant, franchi par l'Algérie dans ce domaine. Cette loi, et à travers ses dispositions, offrira un climat d'activité adéquat pour que les acteurs de ce secteur prospèrent. Elle a mis les deux parties ; le e-fournisseur et le e-consommateur dans des conditions à même d'impulser une dynamique pour cette activité naissante. Il suffira juste de faire un effort pour la promouvoir.

N'TIC : Vous ne trouvez pas que cette loi arrive en retard ?

Plusieurs pays nous ont devancé, certes, mais ont échoué dans leur passage au e-commerce. La cause de leur échec se trouve dans des manquements en ce qui concerne la protection des deux parties du contrat. Des expériences menées dans des pays de la région ont montré une stagnation de cette activité, car le projet n'a pas pris son temps et n'a pas été performant et plusieurs problèmes inhérents à la protection des deux parties du contrat ont surgi au bout d'un certain temps. Je pense, en revanche, pour le cas algérien, que le législateur a pris tout le temps nécessaire pour préparer cette réglementation, en s'inspirant des législations existantes dans d'autres pays. Je préfère donc dire que nous sommes sur la bonne voie et non en retard.

N'TIC : Pensez-vous que la nouvelle loi a cerné tous les aspects traitant du e-commerce, ou allons-nous encore parler de vide juridique ?

Comme je vous ai dit, cette loi a été bien préparée, à mon avis. Si nous devons parler de vides juridiques ça sera après son expérimentation sur le terrain. C'est l'application de cette loi, qui

va nous révéler s'il y a des vides juridique ou pas. La loi est en vigueur depuis peu de temps, il va nous falloir donc patienter. Et comme partout dans le monde s'il y a un vide juridique qui surgit au cours de son application les parties concernées travailleront de concert pour la réajuster. Il faut noter qu'une loi peut être modifiée. Des articles peuvent donc être supprimés et d'autres amendés. Autrement dit, la loi va évoluer selon les besoins des acteurs concernés dans cette activité. En outre, il y aura des textes d'application qui suivront la loi et qui éclairciront mieux les choses, avec plus de détails. Pour l'instant, cette loi n'énonce que les règles générales.

N'TIC : Quels sont à votre avis les points forts et les points faibles de cette loi ?

Sur les points forts, je citerai notamment le fait que le consommateur peut annuler le contrat électroniquement et d'une façon non compliquée, si un des engagements à livraison n'a pas été respecté. L'e-consommateur a notamment le droit de retourner le produit s'il ne l'a pas reçu dans les délais par exemple.

N'TIC : Dans ce cas l'e-consommateur a plus d'avantages que l'e-fournisseur...

Les deux sont protégés à travers la nouvelle loi. Il n'y a pas de différence entre les deux parties. Bien au contraire, la loi est venue pour équilibrer les droits entre les deux et les protéger à titre d'égalité. De plus, ce sont les mêmes droits et obligations existant dans le commerce traditionnel qui sont dans la loi du commerce électronique. C'est juste le support qui est électronique dans le cas du e-commerce.

N'TIC : Que pensez-vous de l'article qui stipule que l'encaissement des revenus venant de sources étrangères doit être perçu à 100% en dinars ?

Dans cette disposition qui traite des transactions transfrontalières, ce sont les mêmes pratiques qui sont valables dans le commerce « traditionnel », qui sont appliqués dans la loi sur le e-commerce. Les législateurs ont juste adapté les anciennes règles à la nouvelle loi. Cette dernière stipule que « la vente par voie de communication électroniques d'un bien et/ou d'un service par un e-fournisseur résident à un e-consommateur établi dans un pays étranger est dispensée des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes, lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinars de la limite fixée par la législation et le règlementation en vigueur... ». La personne peut donc vendre et acheter, mais si elle atteint le seuil fixé par la loi, il y aura un contrôle tout comme dans le commerce traditionnel. Cette mesure n'est pas nouvelle dans le commerce. Je crois savoir que les opérateurs activant dans le e-commerce souhaiteraient la modification de cette disposition. Cependant, le changement doit se faire dans la loi relative au commerce traditionnel et non pas ici.

N'TIC : Est-ce que la loi du commerce électronique contient des clauses « rédhitoires » comme le soulignent certains webmarchands ?

Il y'aura sûrement des problèmes lors de l'application de la loi sur le terrain mais les webmarchands qui existent déjà, ont six mois pour s'y conformer. Six mois sont largement suffisants car ce sont de simples procédures à engager pour s'y adapter, comme le changement du statut juridique et l'hébergement des plateformes dans des serveurs locaux avec une extension .com. dz...etc.

N'TIC : Quelle est le degré de faisabilité des différents chapitres de cette loi, notamment en ce qui concerne l'e-payment, cantonné actuellement aux grands facturiers ?

Le paiement électronique existe déjà, en Algérie, notamment chez les grands facturiers, comme vous le dites. Avec cette loi sur le e-commerce, nous avons paiement à distance ou à la livraison. Donc la loi autorise désormais le paiement électronique en dehors des grands facturiers et je ne vois pas d'inconvénients tant qu'aucun problème n'a été signalé sur le terrain.

N'TIC : Toujours à propos du e-payment, le texte semble accorder une grande importance au paiement par carte, pas au paiement en ligne. Qu'en pensez-vous ?

La loi n'a pas donné de détails à ce sujet, et je ne sais pas pourquoi on a compris que la loi s'est focalisée sur le paiement par carte au détriment du paiement en ligne. Or, le texte de loi donne les deux

choix ; sur place à la livraison, soit cash ou par carte (CIB ou Edhahabia d'Algérie Poste) ou à distance par le biais du paiement en ligne.

Le paiement par carte ou en ligne sont au même pied d'égalité dans la loi. Et le nombre d'articles dédiés à un volet précis, n'est pas une référence. Le plus important dans un cadre juridique, c'est de couvrir le maximum d'axes qui garantissent les droits des concernés, et définissent leurs obligations.

Il faut noter à ce propos que le paiement à la livraison se fera encore en cash. Le délai de l'obligation faite aux commerçants de s'équiper en Terminaux de paiement électronique (TPE) court jusqu'à fin 2019, selon les dernières déclarations de la Ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun.

N'TIC : Pensez-vous que cette loi va réellement révolutionner le e-commerce en Algérie, ou faut-il d'autres mesures afin d'arriver à des résultats positifs ?

La loi en tant qu'outil boostera le commerce électronique et l'économie nationale en générale. Sous le nouveau cadre juridique, le développement du commerce électronique va s'accélérer en Algérie, à condition de promouvoir le commerce et le paiement électroniques partout dans le pays. Il faut expliquer aux citoyens comment l'utiliser et les rassurer. En fait, le plus important c'est de gagner la confiance du citoyen, puisqu'il existe toujours une certaine réticence à l'égard de ce nouvel univers marchand.

L'ESSENTIEL DE L'ACTU JEUX VIDÉOS

Par Yanis Ahmim



Dead Rising revient d'entre les morts

Totalement absente des radars, la quadrilogie Dead Rising semblait peu à peu dans l'oubli après le bien moyen quatrième opus. Contre vents et marées, Capcom affirme tout de même travailler sur un nouveau volet de la licence et précise que la fermeture récente de certains de ses serveurs était justement dû à une réquisition de l'effectif au profit de ce récent projet. Aucune information n'a pu être obtenue sur le jeu. Il faudra très certainement attendre l'E3 2018.



Doom arrive sur Grand écran

Sortie en 2016, le nouveau volet endiablé de la saga classique des Doom avait déjà fait fureur auprès des joueurs et ce sera bientôt le cas pour les cinéphiles. Un tweet de l'actrice danoise Nina Bergman nous apprend la réalisation d'un long-métrage autour du jeu par Universal Pictures. La première adaptation de 2005 avait été très mal accueillie par les critiques. Nina Bergman rassure : le nouveau script sera bien meilleur que le précédent.



Une nouvelle exclu PS4 en préparation

"Sony Bend Studio recherche un nouveau talent pour rejoindre son équipe passionnée afin de créer un nouveau AAA exclusif à la PlayStation 4". C'est cette formulation d'offre d'emploi pour le recrutement d'un senior gameplay programmer qui aura retenu l'attention des médias et qui indiquerait clairement la préparation d'une énième exclu PS4.



S.T.A.L.K.E.R 2 annoncé à nouveau

C'est par le biais d'un post Facebook en langue russe de Sergiy Grygorovych, le game designer du premier épisode de S.T.A.L.K.E.R., que l'on découvre un site web totalement dédié au prochain Opus (Stalker2.com). La page d'accueil n'affiche pas grand-chose pour l'instant hormis la date présumée de sortie : 2021.



Steam Link : Jouer depuis le mobile

La plus part d'entre vous adeptes de Steam possédez déjà l'application sur vos mobiles pour chatter et sécuriser vos comptes. Très bientôt, il sera également possible à travers la nouvelle appli Steam Link de jouer à vos jeux sur smartphone et tablette, à condition qu'ils soient connectés sur le même réseau Wi-Fi que votre ordinateur hôte.



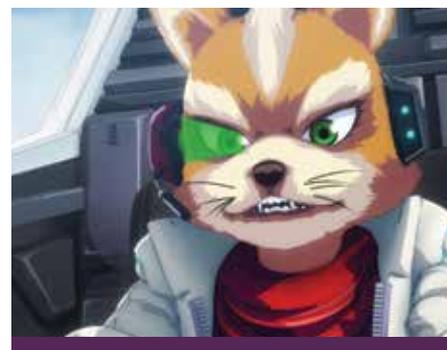
Beyond Good & Evil 2 dévoile son gameplay

Tant attendue par les fans, la licence cultissime d'Ubisoft voyait sa suite annoncée il y'a de cela un moment. Aujourd'hui on en sait finalement un peu plus sur le gameplay de la séquelle grâce à une vidéo. Le volet promet donc de proposer des vols en vaisseaux spatiaux, de l'exploration en Jet Pack, des combats en corps à corps et évidemment des abordages. Le jeu est prévu sur PC, PS4 et XOne, sans date de sortie.



Un retour mortel

Si NetherRealm reste silencieuse sur ses projets à venir, ce n'est pas le cas du co-créateur de la licence Mortal Kombat. Un tweet d'un fan spécifiant que ce serait « Cool d'avoir un nouveau pack de combattants pour Injustice 2 » reçoit une réponse de Ed Boon qui attire particulièrement l'attention : « Vous savez quoi D'AUTRE serait kool ? ». Le choix de l'orthographe n'est pas des plus anodins, car l'on reconnaît bien la typographie de la licence. Serait-ce les prémices d'un Mortal Kombat XI ? L'E3 devrait trancher.



StarFox prend les commandes

Fox McCloud revient à travers une rumeur assez inattendue. « Starfox : Grand Prix » est le titre du prochain jeu de la licence qui semble prendre un virage serré et atterrir dans les jeux de course. Très souvent, les rumeurs sont à prendre avec des pincettes pour ne pas risquer la déception des puristes, mais cette fois ci, elles dépassent le stade de bruit de couloir étant donné qu'elles sont relayées par plusieurs sources internes et externes à la firme. Il faudra sûrement attendre l'E3 pour connaître la vérité sur ce mélange « Diddy Kong Racing et F-Zero ».

RETOUR SUR L'ALGERIA GAME CHALLENGE 2018



Algeria Game Challenge (communément appelé AGC et précédemment XNA) est l'un des premiers événements de développement de jeux vidéo en Algérie. Il vise à encourager les jeunes étudiants, les amateurs ainsi que les professionnels à s'épanouir dans le domaine du Game Dev. N'tic Magazine s'est déplacé au lieu de l'événement et revient avec les détails de cette 8^{ème} édition.

La compétition est organisée par l'un des plus anciens clubs universitaires de l'USTHB, le Micro Club. Pour sa 8^{ème} édition, l'événement a rassemblé plusieurs dizaines de projets, portés par différentes équipes venant des quatre coins du pays. Mais pour les phases finales, seulement les six meilleurs ont été sélectionnés. Au-delà d'un léger retard à l'ouverture de la 8^{ème} édition de l'AGC qui a eu lieu sans encombre, l'AGC 2018 a été rehaussée par la présence de

madame la doyenne de la faculté d'électronique et informatique.

LES MEMBRES DU JURY

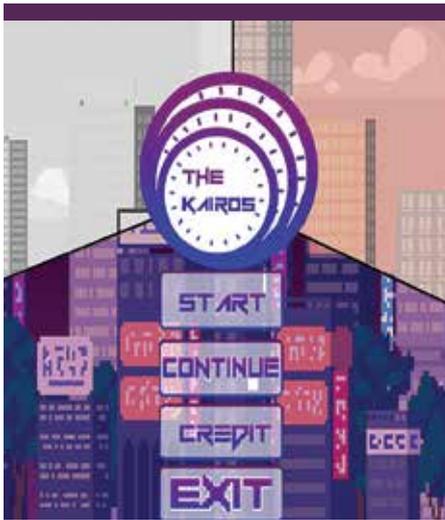
- **Yousfi Mohamed Walid :**
Co-fondateur de l'équipe de développement Xerise, lauréats de plusieurs éditions de l'AGC et d'autres compétitions nationales et internationales.
- **Hadjari Anis :**
Ancien vice-président et co-fondateur du Micro Club, gérant d'Overgen et fondateur de l'Algeria Game Challenge.
- **Ouchaou Lynda :**
Première fille participante à l'AGC (en 2016), artiste peintre et passionnée d'art digital et animation 2D.
- **Guedouari Diao Elhak :**
Lauréat de plusieurs compétitions nationales et internationales dont l'AGC, International Mobile Gaming

Awards, et Game Zanga dans trois éditions consécutives.

LES ÉQUIPES FINALISTES

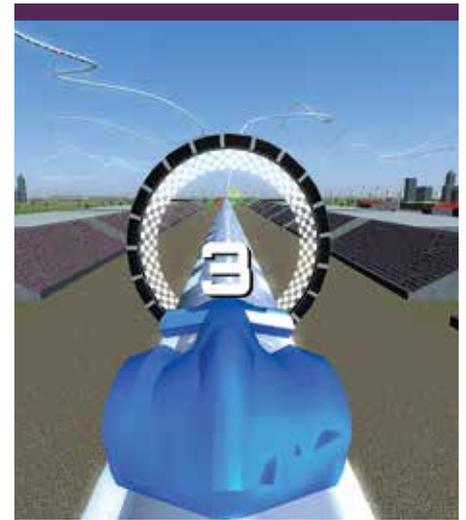
Green Side Studio – The Kairos – Puzzle Game

The Kairos est un jeu de plateforme qui nous propulse dans le futur. On est en 2070, les recherches sur le voyage dans le temps ont été interdites par une organisation appelée le "NTT". Cependant, un jeune scientifique appelé "Riven" a décidé d'aller à l'encontre de la règle, afin de sauver sa famille, victime d'un accident horrible. Il a essayé de construire une machine à voyager dans le temps et quand le "NTT" l'a su, ils ont envoyé leurs agents à sa recherche. Le jeu a gagné le prix de « Meilleur Jeu » ainsi que « Meilleure Storyline » à la Games and Comic-con.



Aski – Turn it off – Platformer 2D

Dans un platformer 2D magique, incarnez Haru une jeune fille ayant pour missions d'éteindre des feux devenus dangereux. Avec un mystérieux compagnon sauvez votre village et la forêt qui l'entoure, en éteignant des feux devenus instables après que Johelm un homme prêt à tout pour le pouvoir, ait arraché le feu vital de la forêt !



Jet Light – Catcheep – Arcade

Catcheep, un autre jeu d'arcade qui commence par une simple partie d'attraper des moutons, quand soudainement des aliens vous rendent visite et vous demandent de

manipuler la physique du jeu en changeant la gravité.

LES LAURÉATS

Trois prix, trois équipes, trois jeux, qui auront été jugés sur les critères du fun, de l'originalité, l'aspect visuel et enfin la présentation. Les gagnants ont été enfin annoncés avec à la troisième place Jet Light et leur jeu Catcheep, en second Trick Sept et leur jeu Mazic et enfin le premier prix pour Outergames avec leur jeu Negative. Le jeu Bolt Racing de Sudo Dev a remporté la mention spéciale « coup de cœur du jury ». Au final, l'édition 2018 qui a été une réussite au plan de l'organisation, a été riche en encouragements aux acteurs de l'industrie des jeux vidéo qui ont affiché des talents prometteurs.

Sudo Dev – Bolt Racing – Racer 3D

Bolt Racing est un jeu de course en 3D où vous devez éviter des obstacles, le système de jeu est classique, vous pouvez aller à droite, à gauche, accélérer ou freiner. Ce qui rend le jeu différent des autres est le circuit de course plein de couleurs, de tournures à couper le souffle et de bonus à ramasser tout au long du jeu.



Trick Sept – Mazic – Maze/puzzle/escape/runner game

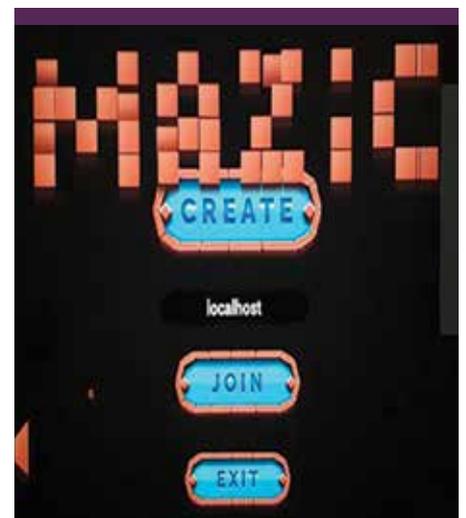
Dans ce jeu, vous devez vous échapper d'un labyrinthe. Un escape game un peu plus compliqué que ses semblables. On peut dire que le jeu va nous laisser "amazed".

l'aide pour trouver du carburant qui, par le meilleur des hasards, s'avère être des moutons ! Vous devez donc faire le meilleur score en attrapant un maximum de moutons.



Outergames – Negative – Puzzle like game, 3D

Negative est un puzzle-platformer en vue à la première personne. Le joueur se trouve dans un monde divisé en une dimension noire et une dimension blanche. Guidé par un étrange objet appelé « l'anomalie », il devra alterner entre les deux dimensions pour faire apparaître ou disparaître des objets et ainsi résoudre des énigmes, il pourra aussi





#Facebook se lance dans la diffusion de jeux vidéo



Et Facebook ne concurrence pas YouTube sur les vidéos et podcasts uniquement, il s'attaque également à la diffusion de parties de jeux vidéo, monopolisée également par Twitch.

Il a lancé une nouvelle plateforme intégrée, baptisée « Level Up Program », destinée aux utilisateurs qui débutent dans la diffusion en direct ou en différé de parties sur Facebook. Le réseau social de Mark Zuckerberg a également mis en marche une plateforme hébergeant les vidéos de « gaming », accessible via fb.gg.

Le célèbre réseau social entend ainsi rester pertinent vis-à-vis du jeune public et s'inscrire dans une tendance de fond du e-sport.

Bientôt de longues vidéos sur Instagram



Instagram ne concurrence pas que SnapChat. La filiale de Facebook tenterait même de faire de l'ombre à YouTube. Le réseau social, qui se démarquait jusque-là par une utilisation

simple avant d'introduire les stories, envisage désormais de permettre la publication de vidéos plus longues.

Si les vidéos autorisées sur Instagram n'excèdent pas une minute dans le flux d'actualité et 15 secondes dans une story, elles pourront prochainement aller jusqu'à une heure.

Cette nouvelle fonctionnalité, qui s'inscrit dans l'ambition de Facebook de concurrencer YouTube, est en phase d'étude et Instagram n'a toujours pas précisé si les stories seront concernées.

#Twitter veut bannir définitivement les trolls



Réagissant à un sondage selon lequel Twitter avait un impact fort sur la santé mentale des adolescents, le réseau social a annoncé une batterie de mesures pour éradiquer définitivement

les trolls. Dans un communiqué publié il y a quelques semaines, Jack Dorsey, P-DG de Twitter, expliquant vouloir avoir des échanges « courtois et sains » sur la plateforme, sans les trolls qui « déforment et nuisent aux conversations », a affirmé que les tweets de ces derniers seront moins visibles, exigeant des autres utilisateurs de paramétrer leurs comptes pour les lire. Twitter, pour identifier les trolls, se basera notamment sur une série d'algorithmes et sur la vigilance des modérateurs.

Youtube lance sa propre application musicale



Mais YouTube ne reste pas les bras croisés, tentant de son côté de se lancer dans d'autres services. Il s'agit notamment de la musique en

streaming, puisque la filiale de Google a dévoilé fin mai son application « Music ».

Le site, qui entend se frotter à Spotify, Apple Music et Deezer à travers ce service, a expliqué que sa nouvelle application, bientôt disponible sur smartphones et ordinateurs, intégrera également des vidéos, outre les fonctionnalités dédiées telles la personnalisation de playlists.

L'application n'est actuellement disponible qu'aux Etats-Unis, en Australie, au Mexique, en Corée du Sud et en Nouvelle-Zélande. YouTube n'a pas communiqué sur son arrivée dans les autres pays.

CHER ABONNÉ



Samir ROUABHI
Entrepreneur, Coach en entrepreneuriat

Le e-commerce mondial est en plein ébullition. Il y a à peine quelques semaines, le géant Walmart a mis 16 milliards USD sur la table pour contrôler Flipkart et ainsi prendre une bonne part du commerce indien. Dans le même temps, Amazon s'associait au groupe français Casino pour une distribution croisée avec les magasins Monoprix et ainsi mettre un pied dans le commerce des aliments frais européen. L'une des tendances de consommation fortes de ces dernières années est la généralisation des abonnements. Les abonnements s'incrument partout. Et même désormais dans des domaines complètement

inattendus, aidés par la technologie et par l'innovation.

Nous allons examiner quelques cas pour voir l'avantage que procurent les abonnements dans chacune de ces situations. Bien-sûr, l'avantage immédiat pour le vendeur est le revenu récurrent. Mais c'est loin d'être l'unique avantage.

STREAMING ET PRODUITS CULTURELS

Nous avons déjà parlé des smart speakers, ces enceintes équipées d'assistant vocal et capables de répondre à une multitude de requêtes verbales. Ce qui fait le très fort intérêt pour ces accessoires est qu'ils représenteront un moyen dominant d'accès au web et permettront ainsi de vendre une multitude d'abonnements ; par exemple, pour écouter la radio ou pour diffuser de la musique ou des films en streaming. Nous avons déjà vu comment le modèle du streaming de Spotify a pris le dessus sur le modèle iTunes, qui est lui sur le déclin. Pourquoi ?

Tous les grands amateurs de produits culturels le savent : que ce soit le livre, la musique, le cinéma ou autre. Le grand problème dans ce domaine est la manière de découvrir de nouvelles œuvres qui correspondent à nos goûts. D'où le grand succès des applications comme Shazam, rachetée par Apple à 400 millions USD : dès

que vous entendez une musique qui vous plaît, vous lancez l'appli, vous identifiez le morceau avec la possibilité d'aller directement sur le site pour l'acquérir !

Avec le streaming, on a accès à des dizaines de millions de titres. A volonté. Le bonus, c'est que la magie du big data, de l'IA et des algorithmes d'analyse de vos goûts vous suggèrent de nouveaux contenus en permanence, en fonction de vos goûts et de la situation dans laquelle vous vous trouvez (musique pour dormir, pour travailler, pour voyager, une playlist de nouveautés...) qui ont toutes les chances de vous plaire. J'en parle en toute connaissance de cause. Et le modèle économique ?

Il s'agit d'un contrat à 3 parties : le producteur de l'œuvre, le diffuseur et le consommateur. On l'a compris, l'avantage pour le diffuseur, c'est la garantie d'un revenu récurrent. Ce qui n'était pas le cas avec iTunes par exemple. Amazon l'a bien compris : avec ses 100 millions d'abonnés à Prime, il a une rentrée régulière de 1 milliard USD par mois garantie avec un coût marginal égal à zéro !

Le producteur de l'œuvre, lui, est rémunéré non pas pour l'œuvre mais à chaque fois qu'elle est consommée. Spotify rémunère les artistes au temps d'écoute, Amazon au temps passé dans la lecture d'un livre...

Pour le consommateur, la

nouveauté est de devoir renoncer définitivement à l'idée de posséder une copie de l'œuvre : à la fin de votre abonnement Spotify, Netflix, Apple ou Amazon, il ne vous restera aucun morceau à écouter, aucun film, aucun livre. L'envie de posséder les choses est encore encrée dans nos mentalités d'Algériens et représente une barrière provisoire à ce genre de modèles.

MANGER PAR ABONNEMENT

Depuis 7 ans, la startup berlinoise HelloFresh, filiale du géant allemand Rocket Internet, livre des kits repas à préparer pour les foyers souhaitant manger sainement. Mais HelloFresh n'est pas la seule à fournir ce genre de services.

Imaginez : vous avez une famille, vous travaillez l'un et l'autre dans le couple, vous avez des enfants, vous n'avez pas envie de nourrir votre famille de fast food ou de nourriture industrielle. Vous voulez manger viande, poisson et légumes frais. Mais vous n'avez pas le temps de faire le marché, choisir les légumes, apprendre à cuisiner, chercher chaque jour des idées de recettes. En plus, chaque fin de semaine, vous risquez de vous retrouver avec des légumes pourris au fond de votre frigo !!!

Contre un abonnement, HelloFresh vous livre chaque semaine un colis avec des ingrédients avec l'exacte quantité, emballés individuellement et des instructions de préparation

à suivre. Des repas frais, variés, riches, sans se casser la tête. Voilà la promesse de HelloFresh. Pour ce prix, vous économisez votre temps, les ingrédients périmés, l'apprentissage de la cuisine et les tracas pour savoir quoi cuisiner d'original ce soir à votre famille. Pour réussir ce défi, la startup a dû mettre en place une logistique de folie capable de livrer des milliers de colis frais personnalisés. Elle offre une solution à un problème qui tracasse potentiellement toutes les familles... mais aussi tous les célibataires endurcis ! Dans le même genre, il existe de plus en plus de solutions pour acheter des vêtements ou des produits de beauté par abonnement par exemple.

ET SE RASER...

Quand en 2012, je lisais un article sur les startups les plus prometteuses du moment, j'ai entendu parler de DollarShaveClub. Sur le coup, j'ai dû ricaner ; je ne comprenais pas ce que vendre des rasoirs sur internet avait de révolutionnaire.

Je suis tombé des nues il y a 2 ans, quand j'ai appris que la startup en question a été rachetée par Unilever pour pas moins d'un milliard de dollars en cash. J'ai compris alors l'étendu de mon ignorance.

En fait, dans le prix final d'un rasoir, et plus généralement des produits d'hygiène personnelle, le marketing représente une proportion importante. Il s'agit d'un marché très concurrentiel qui nécessite

un investissement important en marketing et en image. La vente par abonnement permet dans ce cas de réduire sensiblement le prix final. En rachetant DollarShaveClub, Unilever achète une expertise dans la vente directe de produits d'hygiène personnelle qui lui permet de baisser ses prix et de lancer une guerre commerciale contre son concurrent direct P&G et sa marque phare Gillette.

UN MODÈLE ET UN MONDE DE POSSIBILITÉS

Nous venons de voir que le modèle de l'abonnement apporte une foultitude d'avantages, aussi bien pour le fournisseur du service que pour le consommateur. Il peut faire gagner du temps, réduire le prix, augmenter le choix ou résoudre d'autres problèmes encore.

Il n'est cependant pas toujours évident à mettre en œuvre. Songez qu'Unilever, avec son revenu de plus de \$50 milliards n'a pas l'agilité nécessaire pour déployer ce genre de services. C'est la chance des startups, capables d'explorer les habitudes de consommation et d'identifier des besoins critiques.



Ooredoo lance de nouvelles promotions sur ses offres MAXY

MAXY Internet :

- MAXY Internet 1000 : le client bénéficie de 4 Go d'Internet, de Facebook illimité, de 2000 DA d'appels et SMS vers tous les réseaux nationaux et vers l'international, valables 30 jours.
- MAXY Internet 2000 : le client bénéficie de 10 Go d'Internet, de Facebook illimité, de 5000 DA d'appels et SMS vers tous les réseaux nationaux et vers l'international, valables 30 jours.

MAXY Hadra :

Les promotions sur les recharges MAXY Hadra offrent des appels illimités vers Ooredoo H24, des volumes Internet et des appels vers l'international au prix d'une communication locale :

- MAXY Hadra 1000 : le client bénéficie d'appels illimités 24h/24 vers Ooredoo, de 1000 DA d'appels et de SMS vers tous les réseaux nationaux et de 1 Go d'Internet, valables 30 jours.
- MAXY Hadra 2000 : le client bénéficie d'appels illimités 24h/24 vers Ooredoo, de 3000 DA d'appels et SMS vers tous les réseaux nationaux, d'une tarification exclusive des communications vers l'international au prix d'une communication locale ainsi que de 4 Go d'Internet, valables 30 jours.



Mobilis lance l'offre Prepaid Plans PixX

Mobilis annonce une nouvelle « Offre Prepaid Plans PixX ».

Au prix de 200 DA pour l'offre de base, l'abonné bénéficiera d'une SIM dotée de 100 DA de crédit de ainsi qu'une tonalité naghmati offerte.

Les Plans PixX sont aussi déclinés en PixX 24H, PixX 7 jours et PixX 30 jours :

Au prix de 50 DA, l'abonné profitera de 60 minutes d'appels vers le réseau Mobilis ou de 10 minutes d'appels vers les autres réseaux ou appeler gratuitement un numéro favoris. Avec 100 DA, l'abonné bénéficiera d'appels gratuits vers le réseau Mobilis, valables 24H et 10 minutes vers tous les réseaux.

Avec 150 DA, Mobilis propose des appels et SMS gratuits 24H vers le réseau de l'opérateur et Facebook et WhatsApp gratuits durant 24H également.

Le plan PixX 7jrs, à 500 DA, offre des appels gratuits H24 vers Mobilis et 500 Mo. Les 500 DA sont utilisables en appels et SMS en national.

Les plans PixX 30 jrs se déclinent en deux offres : A 1000 DA, l'abonné aura droit à des appels gratuits H24 vers Mobilis et 1,5 Go. Les 1000 DA sont utilisables en appels et SMS en national. A 2000 DA, l'abonné aura droit à des appels et SMS gratuits H24 vers Mobilis et 4 Go. Les 2000 DA sont utilisables en appels et SMS en national.



Appels gratuits et illimités vers le réseau Djezzy dès la 3ème minute

Djezzy lance l'option HADRA qui donne la possibilité aux abonnés de communiquer gratuitement et en illimité sur le réseau Djezzy après la 3ème minute. La souscription est à 10 DA, valable 30 jours.

*Pour bénéficier de cet avantage, il suffit de composer *720# et de choisir l'option Djezzy HADRA.*

Détails :

Tout appel d'une durée de 3 minutes déclenche automatiquement l'illimité vers le réseau Djezzy.

Les 3 minutes d'appels doivent être consommées en une seule transaction, et elles ne sont pas cumulables.

Avec la souscription à Djezzy HADRA, l'abonné a la possibilité aussi de souscrire aux avantages des offres : LIBERTY, MILLENIUM. Les profils LIBERTY 50 peuvent souscrire à l'option Djezzy HADRA. Il faut d'abord épuiser les 500 DA vers Djezzy pour bénéficier de la gratuité après les 3 minutes.

Les profils : Allo, ancien Djezzy carte, GO, GOOD et PLAY peuvent aussi profiter de cette option, il suffit de composer *720# pour basculer vers Djezzy carte.

L'option Djezzy HADRA peut être renouvelée dès son expiration. Il suffit de composer *720# pour basculer vers Djezzy carte. L'option DJEZZY HADRA peut être renouvelée dès son expiration.



L'Empreinte de la Qualité

NEXT U, LE SMARTPHONE QUI ALLIE ÉLÉGANCE ET PERFORMANCE

Iris propose aux consommateurs son nouveau Smartphone NEXT U, avec un cadre aux courbes fluides, et un design aux lignes harmonieuses. « Une œuvre d'art au creux de vos mains »

Le NEXT U dispose d'un appareil photo principal à double capteur et d'un second à l'avant. L'appareil photo arrière intègre un capteur 13 MP et d'un autofocus à détection de phase (PDAF). Grâce à cette technologie, l'appareil photo effectue une mise au point extrêmement fiable pour ne plus manquer aucun détail. Le second capteur affiche 8 MP et un objectif grand angle de 120°, parfait pour les prises panoramiques.

Le NEXT U offre un autre point fort aux photographes ambitieux : grâce à son mode Bokeh, vous pouvez intégrer le flou d'arrière-plan pour la composition de l'image. En outre, le NEXT U dispose d'une caméra frontale avec 5 MP et une large sélection d'effets artistiques allant du mode beauté au mode Picture-in-Picture. Équipé d'un écran



panoramique 5,7" IPS HD+ au format 18/9 pour une vue dégagée sur le monde. Le NEXT U permet d'utiliser à la fois 2 cartes nano SIM et 1 carte microSD, afin de gérer en simultanée ses communications et contenus personnels comme professionnels. Le port Dual SIM est également un atout en voyage : il permet d'utiliser une carte SIM locale sans changer de téléphone et d'éviter ainsi des frais de roaming. Quant au port microSD distinct, il donne la

possibilité d'ajouter jusqu'à 128 Go à la mémoire du NEXT U. Doté d'une batterie Lithium-Polymère à charge rapide d'une capacité de 3000 mAh, ce qui lui donne une autonomie suffisante pour 450h de veille ou 67h de lecture audio. Il bénéficie également de la technologie USB on the Go (OTG) : il est ainsi possible de connecter un disque dur externe ou un clavier sur son port USB, et même en tant que source d'alimentation pour un autre smartphone.



LE PLUME P8 PRO DE CONDOR ARRIVE SUR LE MARCHÉ

Le leader du marché algérien des produits électroniques, électroménagers et multimédia Condor a récemment lancé le Smartphone Plume P8 Pro. Dévoilé en février dernier à l'occasion du Mobile World Congress de Barcelone (MWC 2018), le Smartphone de Condor est doté d'un écran Haute Définition de 5.5 pouces et d'une résolution de 1280x720 pixels.

Ce Smartphone entrée de gamme de Condor intègre deux caméras : un capteur arrière de 13 mégapixels et un capteur avant de 5 mégapixels. Il possède également un lecteur d'empreintes digitales situé à l'arrière de l'appareil.

Le P8 Pro qui tourne sous Android Nougat 7.0 est équipé d'un processeur Quad Core 1,25 Ghz, couplé à une RAM de 3Go. L'espace de stockage interne est de 16Go. Sa batterie est d'une capacité de 4000 mAh.

Caractéristiques :

CPU : Quad Core 1.25Ghz



RAM/ROM: 3Go/16Go

Carte Mémoire : Micro SD

OS : Android 7.0 Nogat

Réseaux : GSM/UMTS/LTE

Connectivité : Bluetooth, Wifi, Hotspot

Connecteurs : Micro USB 2.0, Jack Audio 3.5mm

Batterie : Li-Polymer

4000mAh

Ecran : 5.5"IPS HD 1280 x 720

Camera : Arrière 13MP Flash/ Frontal 5MP

Autres : Lecteur d'empreintes

Poids : 183.1g

Dimensions : 155x75.8x8.5mm



LG LANCE LE MONITEUR ULTRAWIDE DE 34 POUCES AVEC UNE RÉOLUTION ULTRA-ÉLEVÉE DE 5120 X 2160

LG Electronics (LG) lancera bientôt son moniteur UltraWide de 34 pouces, qui a été élu meilleur moniteur photo par l'Association de Presse de l'Image Technique (TIPA), une importante association internationale leader dans le domaine de la photo et de l'imagerie média. Malgré la tendance baissière du marché mondial des ventes des écrans, les ventes de modèles 21 : 9 ont connu une croissance rapide, se montant à plus de 30%, l'an dernier.

Grâce à une qualité d'image inégalée et à un confort d'usage accru, l'année dernière LG a massivement dominé le marché des moniteurs 21: 9, enregistrant ainsi sa cinquième année consécutive de leadership dans ce secteur niche. Toujours en 2017, la société a dominé le marché mondial des moniteurs UHD, un marché qui a connu une croissance robuste de 54% d'année en année. Le moniteur UltraWide de



34 pouces de LG (34WK95U) garantit un environnement de travail plus productif pour les professionnels et les gros utilisateurs. La très haute résolution de 5120 x 2160 permet une variété de travaux graphiques intensifs tels que la création simultanée de modèles 3D à grande capacité et d'illustrations 2D, ainsi que

le mixage et l'édition audio et vidéo sur un seul écran. En outre, le 34WK95U dispose de 33% d'espace de plus qu'un moniteur UHD 4K 16: 9, ce qui permet aux utilisateurs de travailler sur un contenu de haute résolution ou des objets 3D en taille réelle tout en utilisant une autre fenêtre en même temps.

APPLICATIONS DU MOIS

Une nouvelle application de réservation de table de restaurant en ligne, Resto365, voit le jour en Algérie. Mais il ne s'agit pas de la seule nouveauté à laquelle les internautes algériens peuvent avoir accès. N'Tic Magazine vous fait découvrir quatre autres applications tout aussi utiles qu'agréables.



Resto365: vous pouvez désormais réserver une table en ligne

Resto365 est une application de référencement et de réservation en ligne de tables de restaurants en Algérie. Dévoilée fin février par un intégrateur de solutions informatique, Cosoft Group, elle permet de rechercher un restaurant et réserver « en temps réel » une table. Resto 365 permet d'abord de rechercher, dans plusieurs villes du pays, un restaurant sur la base de plusieurs critères ; selon la zone géographique, la spécialité culinaire ou autre. L'application permet aussi à ses utilisateurs de consulter les menus et les offres des établissements répertoriés, avec des images de leurs mets et les prix proposés. Cosoft Group entend également permettre aux usagers de Resto365 de réserver une table chez son restaurant préféré pour ne pas avoir à attendre que des places se libèrent sur place.



Google Actualités se met à jour

Google Actualités a fait sa mue. L'application du géant du web a été mise à jour dans ses versions Android et iOS pour intégrer de nouveaux algorithmes et de nouvelles fonctionnalités. Google Actualités, qui vient remplacer « Google Kiosque », affiche désormais un tableau de bord ergonomique, facile à manipuler pour rassembler diverses actualités. L'application intègre également quatre onglets pour permettre à ses utilisateurs de personnaliser son contenu et naviguer sur le programme. Il s'agit notamment de « Sélection » de 5 actualités que vous souhaiteriez lire selon les algorithmes de Google, « Titres » pour rassembler les actualités-tendances dans plusieurs rubriques, « Favoris » pour rassembler les news autour de vos centres d'intérêts et « Kiosque », pour accéder aux journaux ou magazines payants.



Mesurez votre influence sur les réseaux sociaux avec Skorr

Les outils pour mesurer la portée de vos publications sur les réseaux sociaux, en plus des statistiques proposées par ceux-ci, ne manquent pas. Toutefois, rares sont les outils qui permettent de mesurer son influence auprès des abonnés. Skorr est une application qui permet de mesurer son influence auprès des followers. Cet outil s'adresse notamment aux acteurs du web, aux influenceurs et personnalités célèbres sur les réseaux sociaux, que ce soit Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn ou même Tumblr. Skorr, une fois connectée et synchronisée avec les réseaux sociaux des utilisateurs, évalue le score d'influence sur une échelle de 0 à 100, sur la base du nombre d'engagements suscités par vos publications.



Addicted à vos smartphones ? Siempo s'en occupe

Nous sommes tous « addicted » à nos smartphones et Siempo a justement été développée pour réduire cette addiction. Cette application est un launcher alternatif pour les téléphones Android qui permet de repenser son expérience digitale. Siempo intègre de nombreuses fonctionnalités pour que ses utilisateurs personnalisent leurs smartphones de manière à ne pas avoir les yeux, tout le temps, rivés sur leurs écrans. Il s'agit, par exemple, de personnaliser la fréquence des notifications, de modifier son écran d'accueil pour afficher une image zen et reposante ou verrouiller l'accès aux applications trop distrayante.



Apprenez une langue avec MemRise

MemRise est une application gratuite qui permet d'apprendre une nouvelle langue. Comme son nom l'indique, cette application aide ses utilisateurs à mémoriser chaque jour de nouvelles phrases ou expressions dans une langue étrangère grâce à une variété de contenus. MemRise propose des cours pour apprendre de nouvelles langues ou améliorer la grammaire ou le vocabulaire, entre autres, de celles que ses utilisateurs parlent déjà. Cette application contient de nombreux jeux, des tchatbots et des vidéos d'interlocuteurs locaux. Outre son guide de prononciation et ses exercices quotidiens, MemRise permet également à ses utilisateurs premium d'améliorer leurs connaissances linguistiques grâce à l'aide en temps réel d'interlocuteurs locaux.



ACADEMIATOUNA : UNE ÉCOLE EN LIGNE ŒUVRANT À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES



L'amélioration de l'enseignement et des apprentissages est devenue ces dernières années une des préoccupations des nouvelles Startups numériques en Algérie. Depuis, plus d'une dizaine de sites et de plateformes se sont intéressés à ce secteur. A chaque naissance d'une plateforme, une nouvelle option naît avec elle, non seulement pour se distinguer des prédécesseurs mais aussi par créativité. L'innovation numérique reste un atout au service des élèves. « Academiatouna.com » fait partie de ces plateformes. Cette « école numérique algérienne », lancée en 2017, présente les programmes scolaires d'une manière innovante, interactive et selon les programmes du ministère de l'Éducation nationale.

Academiatouna.com propose des cours vidéo en direct, dispensés par quatre professeurs pour plus de 10 000 élèves inscrits jusqu'à présent, ainsi qu'une base de données vidéo dépassant les 3000 ressources. Elle permet aux élèves abonnés de communiquer entre eux en toute sécurité au sein de la plateforme et aussi de communiquer avec les professeurs de chaque matière. Ce n'est pas tout. Les initiateurs de cette solution ont ajouté d'autres options qui permettent de donner aux élèves une expérience de réseau social académique. Ils peuvent donner accès à leurs amis pour consulter les cours et partager avec eux les quiz et cela

en créant d'une manière facile un groupe de communication. Le groupe peut également participer à un autre groupe spécial pour partager les nouvelles et les informations.

Un moyen efficace pour rattraper les cours perdus à l'école

Les élèves inscrits sur le site academiatouna.com ont un accès gratuit aux cours et à la base de données vidéo. Pour rentabiliser leur activité, les initiateurs de la plateforme proposent le service des cours de soutien aux élèves des

classes d'examens (Baccalauréat et BEM). Cet outil interactif propose aussi aux élèves des quiz et des corrections. A ce service, l'élève (ou ses parents) peut observer son niveau de connaissance dans chaque matière, selon un barème statistique. L'option « Smart » propose intuitivement les vidéos cours et d'autres exercices selon les besoins de l'élève. Pour encourager les élèves à la révision des cours et à l'amélioration de leurs compétences, Academiatouna offre un « Certificat d'accomplissement », après avoir terminé les différents cours.

Anouar Ouanas, co-fondateur du site *Academiatauna.com* :

« Notre défi est de rendre l'apprentissage ludique et captivant »



Anouar OUANAS,
Co-fondateur du site Academiatauna.com

N'TIC Magazine : Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous lancer dans le soutien scolaire en ligne ?

Anouar Ouanas : Nous sommes tous passés par des moments difficiles dans notre parcours scolaire. C'est pour remédier à cette difficulté que nous nous sommes lancé ce défi qui est de rendre l'apprentissage ludique et captivant. Pour réaliser notre projet, nous avons aussi profité de la disponibilité de professeurs compétents et prêts à s'engager dans l'enseignement en ligne. D'ailleurs, nous étions leurs élèves, ils nous ont tout appris et nous leur faisons confiance. Academiatauna est aussi une ambition d'accompagner les

changements qui s'opèrent en Algérie grâce aux TIC. Maintenant nous considérons que notre rêve commence à se réaliser à travers cette plateforme qui sera un jour, nous le souhaitons, une référence en matière d'enseignement et d'apprentissage.

Qu'est ce qui rend le site Academiatauna.com différent des autres sites déjà existants en Algérie ?

A.O : Notre site propose des services innovants et certains sont différents des autres plateformes en Algérie. Nous nous distinguons par les cours et des exercices en direct (Live) entre l'élève et l'enseignant. Notre plateforme permet aussi le suivi des activités de l'élève avec des statistiques précises. En plus du cadre éducatif, Academiatauna propose un accompagnement psychologique aux élèves par notre spécialiste psychologue en ligne.

Est-ce que vous avez eu de l'aide de la part des programmes de soutien aux startups ou de la part des autorités ?

A.O : Jusqu'à présent, on est autonome dans notre démarche. Nous avons déjà proposé notre programme au ministère de

l'Education nationale et nous n'avons reçu aucun retour. Par ailleurs, nous avons participé au programme Social Business Camp « Impact@work » organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE).

Nous avons aussi participé dans le même programme pour la région Maghreb organisé au Maroc et on a obtenu la première place dans le concours, ce qui nous rend, d'ailleurs, fiers d'honorer l'Algérie sur la scène régionale.

Pensez-vous que le numérique est un moyen efficace pour améliorer le niveau des élèves ?

A.O : Effectivement, avec le développement technologique et l'amélioration de la qualité de connectivité des foyers algériens, le numérique est une réelle opportunité, surtout que tous les élèves sont en contact permanent avec les outils technologiques. Pour éviter que cela devienne un obstacle pour leur éducation et leur formation, surtout que beaucoup parmi eux passent leur temps sur les réseaux sociaux, pourquoi ne pas mettre à leur disposition ce genre de solution, ce qui leur permet d'apprendre avec des méthodes amusantes.

Communication made possible

Internet - Telephony - National and international private networks



DIVONA
ENABLING COMMUNICATIONS

SLC
Enabling communications

www.slc.dz

+213 (0) 982 20 20 20

www.divona.dz

+213 (0) 982 222 222



NEXT U
UNIVERSE

BEYOND THE GALAXY*

* Au delà de la galaxie

